IPERIA : Droits et devoirs dans l'exercice de son métier (code : MIDDM2018)

Mis à jour le 19 décembre 2023

Conditions d'entrée et prérequis

Néant

Public visé

Salariés du particulier employeur (assistants maternels, gardes d'enfants…)

Rythme

Temps partiel

Durée en centre

21 heures

Validation

Certificat de réalisation

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Les mises en situation et exercices tout au long du parcours de formation serviront d'outils de suivi d'acquisition des compétences visées.

Entrée et sortie permanente

Non

Objectifs professionnels

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de comprendre et d'exploiter les documents cadrant son activité salariée en emploi direct en vue de la gérer, de s'informer sur ses droits et ses obligations, ainsi que de mobiliser ses droits à la formation.

Contenu

SAVOIRS
-Le Code du travail et les notions de base de droit du travail.
-Le Code de l'action sociale et des familles.
-La convention collective en vigueur pour les SPE et pour les AM.
-Les obligations du salarié et celles du particulier employeur.
-Les emplois repères, la grille de classification et la rémunération.
-La lettre d'embauche, le contrat de travail et l'avenant au contrat de travail : rôles et composantes.
-Les dispositifs de déclaration ou de paiement et la mensualisation en année complète ou incomplète pour les AM.
-La période d'essai.
-La durée du travail, les absences, les congés et les jours fériés.
-La protection sociale et la retraite.
-La rupture du contrat de travail.
-Le classement et la conservation des documents professionnels.
-La formation continue : les droits à la formation, les modalités de départ en formation, les instances et les dispositifs de formation.

SAVOIR-FAIRE
-Rechercher la version papier ou numérique des textes réglementaires et conventionnels organisant les droits et obligations de l'employeur et du salarié et s'y repérer en fonction de ses besoins.
-Utiliser le simulateur de l'emploi pour déterminer son emploi repère, son niveau et son salaire en tant que SPE.
-Analyser un bulletin de salaire et ses composantes.
-Créer son compte salarié en ligne sur le site du service CESU ou PAJEMPLOI.
Identifier, seul ou accompagné, ses besoins de professionnalisation et s'orienter -vers les instances et les dispositifs appropriés pour développer ses compétences : formations, bilan de compétences, VAE.
-S'informer sur ses droits et actualiser ses connaissances en matière de réglementation via les relais d'information appropriés.

SAVOIR-ETRE
– Être organisé
– Être rigoureux
– Être proactif

Modalités pédagogiques

La formation s'appuiera sur des situations professionnelles, élaborée par l'équipe pédagogique, dans l'objectif d'alterner les différentes phases et processus d'apprentissages. L'analyse de mises en situations, d'exercices

IPERIA : Droits et devoirs dans l'exercice de son métier (code : MIDDM2018)

pratiques servira de support pour apporter les connaissances et développer l'analyse réflexive des stagiaires. Formation interactive (participation active de chaque stagiaire) et individualisée : adaptée au niveau, à l'expérience, aux capacités et rythme d'apprentissage de chaque apprenant.

Profil des intervenants

Formateurs, spécialistes dans le domaine de formation visé par le module, aguerri à la formation pour adultes

Délais et modalités d'accès

– Etre en activité et pouvoir justifier de son emploi avec un bulletin de salaire datant de moins de 3 mois à compter de la date de démarrage de la formation (droit de 58 heures de formation ouverts dès la première heure de travail effectuée)
– Avoir l'aval du parent facilitateur
– Respecter le délai de retour du dossier d'inscription avec les justificatifs administratifs demandés

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GIP Formation Tout au Long de la Vie
- 28 rue de Saurupt - BP 3035
  54012 NANCY CEDEX
- ce.gip@ac-nancy-metz.fr
- 03 83 55 06 58
- SIRET : 18542213600019